

Genre du véhicule Remorque transport de choses (châssis)	Marque de fabrication H Y M E R	Type A L 1 2 1 8	Fiche d'homologation No. CH 9405 03
--	------------------------------------	---------------------	--

Constructeur
Identification
HYMER-LEICHTMETALLBAU, D-7988 Wangen iA / BRD
sur la plaquette du constructeur "AL 1218"
devant le No. du châssis -

Plaquette constructeur
à droite, à l'AV latéralement sur la carrosserie

Numéro du châssis
en haut sur le tube du timon

Importateur principal
Peter Stüssli Anhängerbau AG, 8007 Wettswil

Véhicule homologué
08604013

Châssis

Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction -

Frein de service
mécanique, à inertie, tambours, sur les deux roues, sécurité de rupture

Frein d'arrêt
mécanique, tambours, sur les deux roues

Carrosserie pont 01)

Dimensions 02)

	intérieur	extérieur
Longueur	1700-2600	2850-3750
Largeur	1050-1300	1560-1850
Hauteur	variable 01)	variable 01)
Porte à faux	av =	av 2070-2550
	ar 750-1150	ar 820-1200
Empattement	av =	ar 1370-1610
	Distance anneau axe av =	ar 2070-2550
Distance pivot	axe ar =	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	sel. bulletin pesage 02)		
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	100	1200	1200
Pneus	175 R 14		
Pty / bar	- / 2,7		
Charge pour Vmax	1230		
	100		
Vitesse maximale selon constructeur	100		
Vitesse maximale selon tenue route	80		

Moteur de travail

Marque	Type
Brut	à/min
Silencieux	
Mesure des gaz	
Déparasitage	

Equipement

Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	ar 2a (E)
	av I (E)
Catadioptres	lat =
	ar III (E)
Feux de gabarit	av A (E)
	lat =
Eclairage plaque	ar =
	ar vers l'av 2/ séparé
Calé	1/220x90x100

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque transport de choses
Marque et type H Y M E R AL 1218
FH-No CH 9405 03
Carrosserie pont

Poids à vide
Charge utile
Poids total

sel. bulletin pesage
sel. la carrosserie
1200

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- 01) Carrosserie: livrable s.d. avec bâche, bâche surélevée, couvercle, couvercle avec galerie, paroi AV, parois latérales surélevées
- 02) établir resp. contrôler à l'immatriculation: dimensions, poids, équipement;
une largeur de vhc excédant 1600 mm nécessite des feux de gabarit à l'AV; la grandeur des plages éclairantes doit être observée lorsque la largeur de vhc excède 1800 mm.

Lieu et date de l'homologation Zürich, 30.7.86 Mä(AG)/jak

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation